



## COMPTES DE L'ETAT DE GENÈVE

**2021 : Bénéfice de 49 millions**

**2022 : Bénéfice de 727 millions**

**2023 : Bénéfice de +1'398 millions**

**2024 : Bénéfice de 500 millions ?!**

“A partir de quand l'exception devient-elle la règle? C'est la question que l'on peut se poser au sujet des comptes de l'Etat de Genève, qui depuis cinq ans affichent un résultat nettement plus favorable que les prévisions. Le Temps a appris de plusieurs sources que l'excédent 2024 se situe dans une fourchette comprise entre 500 millions et 600 millions de francs. C'est au minimum 750 millions de plus que ce qui avait été envisagé lors de l'élaboration du budget, à l'automne 2023, avec un déficit de 256 millions.”

**Marc Guéniat**  
*Le Temps*, 20 février 2025

La dette a baissé, les bénéfices sont – très – importants, ET POURTANT LES PLANS D'ECONOMIE sont maintenus, sur le dos de la population et de la fonction publique.

### LE CARTEL EXIGE QUE CELA CESSE

#### STOP AUX MESURES CONTRE LES PERSONNES MALADES

Suppression du projet de baisser le salaire de 10% dès la deuxième année d'arrêt maladie

#### STOP AUX MESURES D'AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Dans l'enseignement, au détriment des élèves et de leurs parents (mesures d'augmentation du temps « devant les élèves », qui diminuent le temps de préparation, de relations avec les parents, etc.)

#### STOP AUX PROJETS DE BAISSSE DES SALAIRES DES NOUVELLES PERSONNES ENGAGÉES

1,7 à 3% de baisse de salaire net en raison de la hausse des cotisations aux caisses de pension – PAS TOUCHE A NOS CAISSES

#### STOP À LA BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT

1,86% d'indexation manquante à recevoir (1'500.—perdus chaque année pour un salaire brut de 80'000.—)

#### STOP À L'ILLÉGALITÉ AUX HUG

Des moyens pour le temps d'habillage, pour les pauses réglementaires, pour le suivi des personnes qui travaillent de nuit, .... (au moins 250 postes manquants pour répondre à la loi sur le travail)

#### STOP AUX SALAIRES AU RABAIS

Ré-évaluations immédiates des salaires des métiers de la santé et du social et un budget inscrit dans le plan financier quadriennal pour prévoir la mise en place de G'Evolue, nouvelles évaluations de fonction qui tiennent enfin compte des compétences sociales

**LE PERSONNEL EST TOUJOURS BON À PAYER LE DÉFICIT RÉCURRENT ANNONCÉ SUR LES BUDGETS  
MAIS NE REÇOIT RIEN DES BÉNÉFICES SUR LES COMPTES**

STOP – STOP – STOP

Le Cartel exige que le Conseil d'Etat stoppe toutes mesures d'économies, révise ses plans budgétaires en conséquence, et accorde immédiatement sur le bénéfice 2024 l'indexation due au personnel de la fonction publique et du secteur subventionné. Deux lettres lui ont été envoyées à cet effet, la première en raison du bénéfice rétrocedé par la Banque Nationale Suisse, et la deuxième en raison du bénéfice annoncé par le journal Le Temps.

LE CARTEL ATTEND UNE REPONSE POSITIVE